



FREDON
FRANCE

Catalogue de **FORMATION**

UNIVERSITÉ DES MÉTIERS 2022
2, 3, 4 Février 2022 à SÈTE



FREDON
FRANCE



UNIVERSITÉ DES MÉTIERS

Un concept, Des compétences, Une cohésion.

L'UNIVERSITÉ DES MÉTIERS

L'UDM est un concept original alliant tout à la fois formations professionnelles, échanges professionnels et convivialité au sein du groupe FREDON. Ce concept propose dans un même lieu et dans le même temps des parcours de formation pour un public de stagiaires ayant différents métiers : un vrai temps fort pour vivre le groupe FREDON !

Cette année, les formations proposées le sont autour de quatre parcours de formations structurés autour de compétences spécifiques à nos métiers, mais aussi de compétences transversales à tous les métiers. Autre originalité : cette année deux propositions de sessions uniques de formations de 14 H sont proposées (management de projet et management d'équipe) et constitueront, si vous faites le choix d'approfondissement en suivant l'une ou l'autre, l'unique formation suivie.

- **Un parcours Santé des végétaux**
- **Un parcours Environnement**
- **Un parcours Communication**
- **Un parcours Transversal**

Pour des considérations de qualité de formation, le nombre de stagiaires pour les sessions signalées sur fond bleu marine (parcours dit «transversal» et formations de la journée du 3 février) est limité, raison pour laquelle vous serez invités à formuler un deuxième vœu voire un troisième.

Les sessions seront remplies par ordre d'inscription, raison pour laquelle la parution du programme se fait en amont de la diffusion du lien d'inscription. Celui-ci sera actif le 5 janvier 2022

Venez apprendre, échanger et vivre le groupe FREDON en profitant de cette manifestation qui vous permet par une unité de lieu, de temps et d'action de formation de contribuer à la cohésion de groupe au sein du réseau FREDON.

Favorisons ensemble les échanges en découvrant les métiers des autres à l'occasion et autour des actions de formations. C'est une vraie occasion de rencontrer vos pairs et d'autres spécialistes pour parler métier !

Modalités : 14 heures de formation réparties sur trois jours calendaires du 2 au 4 Février 2022 à SÈTE*.

A l'issue de l'événement de formation une attestation de présence vous sera transmise.

*Évènement soumis aux prescriptions gouvernementales liées au COVID 19 (pass sanitaire obligatoire), susceptible de modification voire d'annulation.

Éditeur :

FREDON France

11 rue Lacaze-75014 PARIS

fredon-france@fredon-france.fr



La formation contribue à développer vos compétences professionnelles.

EDITO.

Après une année de césure en 2021, l'UNIVERSITÉ DES MÉTIERS (UDM) revient en 2022 ! Plus que jamais, l'évolution des compétences tout au long de la vie professionnelle par la formation est essentielle. Acquérir ou encore perfectionner des connaissances techniques ou personnelles est source d'aisance et favorise le bien être dans l'exercice de son métier, comme l'atteinte des objectifs FREDON.

FREDON France met, pour la 7^{ème} année consécutive, son savoir-faire au service du groupe FREDON et vous propose de vous accueillir pour suivre les formations de l'UNIVERSITÉ DES MÉTIERS 2022 dans le domaine du Lazaret situé à SÈTE dans le respect de règles sanitaires*.

Les métiers évoluent et les formations UDM du groupe FREDON aussi ! Accompagnés par un.e formateur. trice sélectionné par nos soins à partir des recueils des besoins que nous avons opérés auprès du groupe FREDON tout au long de l'année 2021, vous trouverez dans le programme joint des formations de qualité afin de vous accompagner dans votre accomplissement professionnel et l'atteinte de vos objectifs.

Soyez acteurs de la dynamique FREDON et du programme des UDM 2023 ! Faites-nous des suggestions de formations pour les UDM 2023, en tant que stagiaire et, pourquoi pas, en tant que formateur.

Merci par avance pour vos contributions.

Excellentes fêtes de fin d'année, prenez soin de vous et à bientôt en région Occitanie.

*Olivier PECHAMAT,
Directeur Général FREDON France*

Pour toutes informations, contactez :

Lyne ASSOULINE

secretariat@fredon-france.fr

01 53 83 71 73 / 06 25 73 63 26

Responsable de réservation

Sarah LABRUYERE

sarah.labruyere@fredon-france.fr

07 68 06 89 71

Parcours santé des végétaux et référent handicap

Marilou MOTTET & Alexandra MARTIN

marilou.mottet@fredon-france.fr

alexandra.martin@fredon-france.fr

MM : 07 68 99 93 50 / AM : 06 38 55 05 69

Parcours santé - environnement

Alice SAMAMA

alice.samama@fredon-france.fr

06 63 85 32 33

Parcours communication

Olivier PECHAMAT

olivier.pechamat@fredon-france.fr

06 48 30 88 20

Parcours transversal

	PARCOURS SANTÉ DES VÉGÉTAUX	PARCOURS ENVIRONNEMENT	PARCOURS COMMUNICATION	PARCOURS TRANSVERSAL	
Mercredi 2 février 13H15 à 13H30	Accueil des participants				
13H30 à 14H00	Introduction du séminaire de formation O. PECHAMAT Directeur de FREDON France				
14H - 15H45 Pause 16 h - 17h 45	Optimiser la surveillance de <i>Popillia japonica</i> et <i>Spodoptera frugiperda</i>	Gérer les végétaux en tenant compte du changement climatique en contexte urbain Favoriser la biodiversité des sols	Déterminer les étapes et mettre en place un plan de communication global	Les fondamentaux du management de projet	Maîtriser les bases du management d'équipe
18H - 19H	Conférence				
Judi 3 février 8H30 - 10H 15 Pause 10h 30 - 12h 15 14H - 15H45 Pause 16H- 17H45	Mieux prévenir et gérer les conflits Mieux communiquer en identifiant les préférences de communication Conduire une réunion efficace			Les fondamentaux du management de projet (suite)	Maîtriser les bases du management d'équipe (suite)
Judi 3 février	Soirée				
Vendredi 4 février 8H30 - 10H 15 Pause 10h 30 - 12h 15	Gérer/maîtriser efficacement le piégeage L'expertise phytosanitaire privée : notions fondamentales	Économie d'eau dans l'entretien des espaces végétalisés Maîtriser les techniques de taille douce et raisonnée des végétaux	Initiation aux fondamentaux du RGPD	Les fondamentaux du management de projet (suite)	Maîtriser les bases du management d'équipe (suite)
12H15 - 12H45	Clôture du séminaire de formation : J. Rouillé Président FREDON France				

SOMMAIRE

Parcours Santé des Végétaux

- Optimiser la surveillance du *Popilia japonica* et *Spodoptera frugiperda*. p. 7
- Gérer/maîtriser efficacement le piégeage. p. 8
- L'expertise phytosanitaire privée : notions fondamentales. p. 9

Parcours Environnement

- Gérer les végétaux en tenant compte du changement climatique en contexte urbain. p.11
- Favoriser la biodiversité des sols. p. 12
- Économie d'eau dans l'entretien des espaces végétalisés p. 13
- Maîtriser les techniques de taille douce et raisonnée des végétaux. p. 14

Parcours Communication

- Déterminer les étapes et mettre en place un plan de communication global. p. 16
- Initiation aux fondamentaux du RGPD. p. 17

Parcours Transversal

- Mieux prévenir et gérer les conflits. p. 19
- Mieux communiquer en identifiant les préférences de communication p. 20
- Conduire une réunion efficace. p. 21
- Les fondamentaux de la gestion de projet. p. 22
- Maîtriser les bases du management d'équipe. p. 23

INVITATION : Conditions générales / tarifs / inscription. p. 24 & 29

PARCOURS
SANTÉ DES VÉGÉTAUX

PARCOURS
ENVIRONNEMENT

PARCOURS
COMMUNICATION

PARCOURS
TRANSVERSAL

PARCOURS SANTÉ VÉGÉTAUX





OPTIMISER LA SURVEILLANCE DE *POPILLIA JAPONICA* ET *SPODOPTERA FRUGIPERDA*

OBJECTIFS

Mettre en œuvre une surveillance optimale pour détecter de façon précoce les foyers de *Popillia japonica* et *Spodoptera frugiperda*.

PUBLIC & PRÉREQUIS

Publics : inspecteurs, assistants inspecteurs, responsables techniques, animateurs réseau épidémiologie BSV.

Prérequis :

- Connaissances des filières végétales avec itinéraires techniques
- Identification des plantes hôtes majeures
- Compétences entomologiques de base

DATE & DURÉE

- Le 2 février 14H - 17H45 (3H30)

INTERVENANT

• **Jérôme JULLIEN**

Ingénieur en agroenvironnement, expert en SBT production horticole et JEVI pour le ministère de l'Agriculture.

Chargé de cours et de formations continues.

Auteur, membre de la société des gens de lettres de France.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire en fin de formation
- Évaluation du stage à chaud sur papier à l'issue du stage.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les ravageurs (morphologie, biologie, écologie)
- Connaître la distribution géographique de ces organismes
- Inventorier les impacts économiques et environnementaux de ces insectes
- Appliquer des méthodes d'inspection
- Recenser les situations à risques
- Mise en œuvre d'une inspection visuelle adéquate : repérer les signes de présence et les symptômes de ces organismes nuisibles, mettre en place le piégeage de façon optimale
- Émettre un diagnostic (avec les risques de confusion lors de l'examen visuel)
- Mettre en œuvre des méthodes préventives et des moyens de lutte intégrée

PROGRAMME

1. Présentation la typologie des insectes ravageurs : critères de reconnaissance, classification éléments de biologie et épidémiologie.
2. Plantes hôtes majeures et situations risquées dans les différentes filières végétales.
3. Rappel de la méthodologie de surveillance et diagnostic.
4. Plan de gestion du risque.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Exposé Powerpoint, exposés de pièges, film, étude de cas, feuille d'émargement.



GÉRER/ MAÎTRISER EFFICACEMENT LE PIÉGEAGE

OBJECTIFS

Maîtriser les pratiques du piégeage lors de surveillance sur le terrain en santé des végétaux.

PUBLIC & PRÉREQUIS

Publics : inspecteurs, assistants inspecteurs, responsables techniques, animateurs BSV.

Prérequis : aucun

DATE & DURÉE

- Le 4 février 8H30 - 12H15 (3H30)

INTERVENANT

- **Frédéric DAGUENÉ**

Responsable de pôle inspection et Responsable technique (Polleniz – FREDON Pays de la Loire).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation du stage à chaud sur papier à l'issue du stage.
- Quizz (Kahoot)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Différencier les différents pièges (quel piège est pour quel type d'organisme nuisible aux végétaux et leurs modalités d'emploi)
- Maîtriser l'utilisation des pièges (citer les différents points d'attention sur l'utilisation des pièges (gestion de risque de mauvaises utilisations))
- Appliquer les bonnes pratiques

PROGRAMME

En 2020, de nouvelles méthodologies en SORE sont apparues, et le piégeage fait partie de ces nouveaux moyens de détection des Organismes Nuisibles Réglementés.

La formation a pour but de connaître les méthodes de piégeages ainsi que leurs bonnes pratiques afin d'avoir un suivi optimal dans les cultures ciblées.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Kahoot, matériel de piégeage, feuille d'émargement.



L'EXPERTISE PHYTOSANITAIRE PRIVÉE : NOTIONS FONDAMENTALES

OBJECTIFS

Maîtriser les clés pour concevoir et proposer une expertise sanitaire accréditée ISO CEI 17020 sur mesure pour des clients privés

PUBLIC & PRÉREQUIS

Publics : inspecteurs, assistants inspecteurs, responsables techniques, directeurs...

Prérequis : aucun

DATE & DURÉE

- Le 4 février 14H - 17H45 (3H30)

INTERVENANT

- **Olivier PECHAMAT**

Directeur réseau et affaires juridiques – FREDON France.

- **Sarah LABRUYERE**

Coordinatrice Santé des Végétaux – FREDON France.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation du stage à chaud sur papier à l'issue du stage.
- Quiz

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaitre le périmètre de l'expertise sanitaire privée donnée sous accréditation
- Distinguer le cadre de l'inspection officielle de l'inspection privée
- Proposer un accompagnement expert sur mesure

PROGRAMME

1. L'expertise phytosanitaire à destination d'un client autre que l'État : Cadre général, points communs et différences vis-à-vis du contexte de la délégation
 - Du point de vue réglementaire
 - Au regard de la norme ISO/CEI 17020
2. Conception d'une démarche d'accompagnement auprès d'un client privé
3. Le contrat dans le cadre d'une expertise phytosanitaire privée : l'accord contenu de la prestation de service et accord de la contrepartie
4. Exemples de prestations d'expertises phytosanitaires privées avec expertise sous accréditation

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Présentation Powerpoint, études de cas, quizz, feuille d'émargement.

PARCOURS ENVIRONNEMENT





GÉRER LES VÉGÉTAUX EN TENANT COMPTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN CONTEXTE URBAIN

OBJECTIFS

- Choisir les espèces végétales pertinentes dans un contexte de changement climatique
- Mettre en place une gestion différenciée en prenant en compte les enjeux climatiques
- Mettre en place des îlots de fraîcheur urbain

PUBLIC & PRÉREQUIS

Publics : collaborateurs du réseau FREDON travaillant sur des thématiques environnement

Prérequis : aucun

DATE & DURÉE

- Le 2 février 14H - 17H45 (3H30)

INTERVENANT

- **Cyrille CASALS**

Directeur retraité Environnement, Ville Durable et Formateur pour le CNFPT en ingénierie écologique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation du stage à chaud sur papier à l'issue du stage.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Proposer un outil de gestion du patrimoine arboré,
- Proposer une adaptation du patrimoine végétal au changement climatique,
- Maîtriser les concepts d'îlots de chaleur urbains et îlots de fraîcheur
- Mettre en place de la végétation temporaire pour réduire les ICU (jardinière mobile)

PROGRAMME

1. Thermographie, lecture et applications dans la gestion et les aménagements urbains.
2. Réchauffement climatique et impact sur la végétation locale.
3. Quelles essences pour quels espaces ?
4. Îlots de fraîcheur et végétalisation temporaire.
5. Gestion durable de son patrimoine arboré.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Exposé, étude de cas en sous groupe, feuille d'émargement.



FAVORISER LA BIODIVERSITÉ DES SOLS

OBJECTIFS

Les objectifs généraux de la formation sont de renforcer les compétences des participants sur le sujet de la biodiversité des sols, en abordant :

- Les services écosystémiques que la biodiversité du sol rend à l'Homme ;
- L'identification des processus en jeu et les principaux organismes impliqués dans la régulation des bio-agresseurs et la fertilité biologique et la structuration du sol ;
- Les leviers à mobiliser pour favoriser la biodiversité fonctionnelle des sols ;
- Les effets des actions mises en place.

PUBLIC & PRÉREQUIS

Publics : collaborateurs du réseau FREDON travaillant sur des thématiques environnement

Prérequis : aucun

DATE & DURÉE

- Le 2 février 14H - 17H45 (3H30)

INTERVENANT

- **Quentin VINCENT**

Co-fondateur de Sol&Co, docteur en écologie et écotoxicologie des sols

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- QCM en début de formation pour appréhender les compétences initiales.
- QCM à l'issue de la formation, pour évaluer les acquis.
- Évaluation du stage à chaud sur papier à l'issue du stage.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Utiliser une clé de détermination de la macrofaune des sols.
- Réaliser une identification des organismes vivants dans les sols.
- Mettre en œuvre différents protocoles « terrain » permettant d'étudier la biodiversité des sols.

PROGRAMME

1. La biodiversité des sols :
 - Définition ;
 - Les organismes du sol ;
 - Fonctions, rôles et interactions de cette biodiversité ;
 - Méthodes de mesures ;
 - Impacts de l'Homme.
2. Les outils disponibles pour évaluer l'activité biologique d'un sol :
 - Présentation d'outils d'échantillonnage, d'identification et de mesure de l'activité des organismes du sol ;
 - Focus sur les outils de sciences participatives ;
 - Cas pratique.
3. Les indicateurs biologiques à évaluer pour connaître le fonctionnement d'un sol : bien les comprendre pour mieux les interpréter (définitions, cas pratique).
4. Cas pratique - traduction des indicateurs biologiques en niveau de services écosystémiques rendus, recommandations de gestion et préconisations d'usages :
 - Estimation des fonctions et services écosystémiques ;
 - Recommandations de gestion et préconisations d'usages
 - Discussion commune.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Outils d'animation active, tests/Quizz, films pédagogiques, étude de cas, outils de sciences participatives «Jardibiodiv», fiches et ouvrages techniques et scientifiques, feuille d'émargement.



MIEUX GÉRER LES RESSOURCES EN EAU DANS L'ENTRETIEN DES ESPACES VÉGÉTALISÉS

OBJECTIFS

- Mieux gérer les ressources en eau dans l'entretien des espaces végétalisés

PUBLIC & PRÉREQUIS

Publics : collaborateurs du réseau FREDON travaillant sur des thématiques environnement

Prérequis : aucun

DATE & DURÉE

- Le 4 février 8H30 - 12H15 (3H30)

INTERVENANT

- **Cyrille CASALS**

Directeur retraité Environnement, Ville Durable et Formateur pour le CNFPT en ingénierie écologique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation du stage à chaud sur papier à l'issue du stage.
- Études de cas en sous groupe

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les leviers prioritaires d'économie d'eau dans la gestion des espaces végétalisés
- Proposer des actions adaptées concrètes permettant de réduire les consommations d'eau.

PROGRAMME

1. Hydrologie urbaine, identifier les ressources en eau
2. Aménagement d'un espace végétalisé, avant projet hydraulique.
3. Étude et fonctionnement des réseaux, établissement d'un bilan hydraulique.
4. Techniques d'entretien et matériels pour une meilleur gestion de l'eau.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Exposé, étude de cas, feuille d'émargement.



MAÎTRISER LES TECHNIQUES DE TAILLE DOUCE ET RAISONNÉE DES VÉGÉTAUX

OBJECTIF

- Repérer in situ les différents types d'architecture et modes de floraison des arbustes
- Maîtriser les techniques de taille raisonnée correspondant à chaque type d'arbuste
- Adapter sa gestion en fonction de chaque situation

PUBLIC & PRÉREQUIS

Publics : salariés du réseau FREDON

Prérequis : aucun

DATE & DURÉE

- Le 4 février 8H30 - 12H15 (3H30)

INTERVENANT

- **Pascal PRIEUR**

Architecte des jardins du paysage, inventeur d'une méthode de taille respectueuse du végétal, auteur de livres spécialisés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation du stage à chaud sur papier à l'issue du stage
- Jeu de questions-réponses pour valider les acquis

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser les règles fondamentales de la taille et ses effets
- Lister les critères permettant de définir la nature, l'importance et la fréquence des interventions
- Adapter des types de taille aux différents niveaux de gestion différenciée
- Maîtriser l'argumentaire en faveur de la taille douce

PROGRAMME

- Les règles fondamentales de la taille
- Modes de ramification et architecture des végétaux ligneux
- Hormones et réactions des végétaux à la taille
- Analyse des modes de floraison
- Les techniques de taille et leurs effets : suppression de rameaux (sur la souche ou sur charpente), réduction sans relais et réduction sur relais (potentiels, dominants ou temporaires)
- Modes de taille d'entretien adaptés à chaque type de végétal
- Époques de taille, périodicité des interventions et conséquences sur le développement et le maintien de l'esthétique

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Exposé, jeu de question réponse, étude de cas, feuille d'émargement.

PARCOURS COMMUNICATION





DÉTERMINER LES ÉTAPES ET METTRE EN PLACE UN PLAN DE COMMUNICATION GLOBAL

OBJECTIFS

- Développer une communication adaptée à ses publics et à ses projets.
- Garantir la cohérence et la synergie des différents supports et actions.

PUBLIC & PRÉREQUIS

Publics : toutes les personnes en charge de la communication, qu'elles occupent des fonctions décisionnelles ou opérationnelles

Prérequis : aucun

DATE & DURÉE

- Le 2 février 14H - 17H45 (3H30)

INTERVENANT

- **Sylvie GIRAUD-MALLIER**

Consultante et formatrice en communication

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation du stage à chaud sur papier à l'issue du stage.
- Quiz

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir les éléments fondamentaux de la communication
- Réaliser un diagnostic de communication
- Développer le mix-communication
- Construire et présenter son plan de communication

PROGRAMME

1. Définir les éléments fondamentaux de la communication
 - Identifier les enjeux stratégiques du projet et leurs déclinaisons en objectifs de communication
 - Définir les publics cibles et leurs zones d'influence
2. Réaliser un diagnostic de communication
 - Analyser les forces et faiblesse de supports et actions de communication existants
 - Évaluer le cadre de travail et les moyens à disposition
 - Diagnostiquer la communication existante au regard des fondamentaux
3. Développer le mix-communication
 - Comprendre les fonctions des différents supports de communication, leurs atouts et leurs limites
 - Observer les publics cibles et leurs pratiques dans la zone d'influence
 - Choisir les bons outils en fonction des publics cibles et des moyens à disposition
4. Construire et présenter son plan de communication
 - Savoir articuler communication structurelle et événementielle, élaborer un médiaplanning
 - Formaliser et argumenter un plan de communication

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Vidéoprojection, études de cas collective, exercices en sous-groupes, quizz, feuille d'émargement.



INITIATION AUX FONDAMENTAUX DU RGPD

OBJECTIFS

- Maîtriser les obligations légales liées à la protection des données personnelles.
- Élaborer un programme de mise en conformité des données personnelles au sein de son entreprise.

PUBLIC & PRÉREQUIS

Publics : toutes les personnes amenés à traiter des données pour le compte de son organisme.

Prérequis : aucun

DATE & DURÉE

- Le 4 février 8H30 - 12H15 (3H30)

INTERVENANT

- **Gabrielle ANTANIAZZI**

RGPD Academy

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation du stage à chaud sur papier à l'issue du stage.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les concepts fondamentaux en matière de protection de données (I&L, Règlement Européen).
- Disposer des informations nécessaires pour identifier les traitements de données personnelles au sein de sa structure.
- Acquérir les bons réflexes pour assurer la sécurité et la confidentialité des données.

PROGRAMME

1. Le cadre légal
 - Le rôle de l'autorité de contrôle
 - Les contraintes sectorielles
2. Les principes fondamentaux
 - La pertinence et la conservation des données
 - La sécurité et la confidentialité des données
3. Les définitions et mots-clés
 - Les catégories particulières de données
 - Les transferts de données hors UE
 - Les nouveaux concepts du Règlement Européen
4. Les acteurs internes et externes
 - La responsabilité des acteurs
 - Le rôle du délégué à la protection des données (DPD)
5. Les droits des personnes
 - Le droit à l'information
 - L'organisation du recueil de consentement
 - Les droits d'accès, de rectification, d'opposition, etc.
 - Focus sur le droit à l'oubli et sur les directives anticipées
6. La sécurité des données

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Exposé , étude de cas, quizz, jeux de rôle, feuille d'émargement.

PARCOURS TRANSVERSAL





LA GESTION DES CONFLITS

OBJECTIFS

- Prévenir et gérer les conflits dans le cadre des activités en relation avec un public extérieur

PUBLIC & PRÉREQUIS

Publics : toute personne confrontée à des relations difficiles avec un public extérieur dans le cadre de son activité professionnelle ou susceptible de l'être. Plus spécifiquement : inspecteur, formateur, personne ayant des relations téléphoniques.

Prérequis : aucun

DATE & DURÉE

- Le 3 février 8H30 - 17H45 (7H)

INTERVENANT

- **Marie-Domnine RAME**

Responsable service formation (FORMIZ) de POLLENIZ, certifiée par « The Myers Briggs Company » sur le TKI outil de gestion des conflits.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire préalable à la formation sur les pratiques / administré à nouveau en fin de formation pour mesurer les changements de pratiques envisagés ;
- Quizz numérique (Kahoot) durant la formation.
- Évaluation du stage à chaud sur papier à l'issue du stage.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les différents types de conflits et leurs causes
- Anticiper un conflit latent par l'assertivité
- S'approprier les outils de régulation pour résoudre un conflit ouvert
- Gérer un conflit lors d'entretiens opérationnels
- Maîtriser ses émotions et celles de son interlocuteur pour sortir d'un conflit violent

PROGRAMME

- Identifier les différents types de conflits ;
- Se connaître face au conflit (Outil TKI, passation du questionnaire) ;
- Adopter des comportements permettant de sortir du conflit ;
- Mettre en œuvre des démarches permettant de prévenir les conflits.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Exposé (vidéoprojection), vidéos, questionnaire TKI, travail en sous-groupe, études de cas, quizz, feuille d'émargement.



MIEUX COMMUNIQUER EN IDENTIFIANT LES PRÉFÉRENCES DE COMMUNICATION

OBJECTIFS

- Faire sien les apports de la méthode DISC, outil opérationnel pour mieux communiquer.

PUBLIC & PRÉREQUIS

Publics : salariés du réseau FREDON

Prérequis : aucun

DATE & DURÉE

- Le 3 février 8 H 30 - 12 H 15 / 14 H - 17 H 45 (7H)

INTERVENANT

- **Patrick MATHIEU**

Consultant certifié et passionné du DISC de Marston, animateur de conférence, CCO.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation du stage à chaud sur papier à l'issue du stage.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Savoir être acteur d'une relation pour une meilleure efficacité relationnelle,
- Connaître et prendre en considération les préférences de communication dans son exercice professionnel,
- Faciliter la cohésion d'équipe pour travailler efficacement.

PROGRAMME

- Inclusion : faisons connaissance – auto-évaluation,
- L'explication du modèle DISC,
- Identification de l'autre verbal et paraverbal,
- Acquisition du modèle par un travail sur les profils,
- Mise en pratique pour savoir comment interagir et s'adapter à l'autre,
- Jeux de rôle.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Auto-évaluation de ses préférences, mise en application et en mouvement tout au long de la journée, restitution sur les apports de la journée, feuille d'émargement.



CONDUIRE UNE RÉUNION EFFICACE

OBJECTIFS

- Conduire une réunion productive

PUBLIC & PRÉREQUIS

Publics : technicien en lien avec un public, coordinateur technique, responsable de pôle, directeur

Prérequis : aucun

DATE & DURÉE

- Le 3 février 8 H 30 - 12 H 15 / 14 H - 17 H 45 (7H)

INTERVENANT

- **Bastoun TALEC**

Consultant, associé de HappyWork, coach certifié Holacracy, Sculpteur du « pourquoi » pour le développement organisationnel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation du stage à chaud sur papier à l'issue du stage.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Prendre en charge un groupe d'adultes,
- Gérer les phénomènes de groupe,
- Choisir les méthodes et techniques d'animation adaptées aux objectifs formulés,
- Mettre en œuvre les méthodes et techniques fondamentales d'animation,
- Utiliser correctement les outils pédagogiques courants.

PROGRAMME

1. Qu'est-ce qu'une réunion réussie ? Débusquer les idées reçues,
2. Préparation et cadrage d'une réunion,
3. Les rôles délégués,
4. Les postures fondamentales de la facilitation de réunion,
5. Les outils adaptés à vos contextes (vos objectifs, les 5 niveaux de participation, nombre de participants, temps disponible, online et/ou en présence, culture organisationnelle et maturité du groupe).

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Mise en application et en mouvement tout au long de la journée (andragogie), personnalisation des apports par des études de cas et jeux de rôles, feuille d'émargement.



LES FONDAMENTAUX DE LA GESTION DE PROJET

OBJECTIFS

- Améliorer son efficacité en maîtrisant les fondamentaux du management de projet

PUBLIC & PRÉREQUIS

Publics : salariés du réseau FREDON

Prérequis : aucun

DATE & DURÉE

- Le 3 février 8 H 30 - 12 H 15 / 14 H - 17 H 45 (7H)

INTERVENANT

- En cours

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation du stage à chaud sur papier à l'issue du stage.
- Quizz

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître ce qu'est un projet,
- Maîtriser les outils incontournables du management de projets pour organiser les étapes : cahier des charges, organigramme des tâches, budget, planning, contrôle d'avancement, tableaux de bord,
- Développer les comportements efficaces : constitution et animation d'une équipe adaptée, plan de communication, conduite de réunion.

PROGRAMME

- Définition : qu'est-ce qu'un projet ?
- Les objectifs et profils de projets dans une organisation,
- Comment organiser un projet ?
- Organisation : les caractéristiques des projets réussis
- Les parties prenantes : quelle structure support pour un projet ?
- Les outils de pilotage et de reporting.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Étude de cas, mise à disposition d'outils (GANTT, RACI ...), feuille d'émargement.



MAÎTRISER LES BASES DU MANAGEMENT D'ÉQUIPE

OBJECTIFS

Maîtriser les bases du management d'équipe

PUBLIC & PRÉREQUIS

Publics : responsable de pôles coordinateurs techniques

Prérequis : avoir une fonction d'encadrement opérationnel et/ou hiérarchique

DATE & DURÉE

- Les 2 février 14 H - 17 H 45, 3 février 8 H 30 - 12 H 15 / 14 H - 17 H 45, 4 février 8 H 30 - 12 H 15 (14H)

INTERVENANT

- **Jérôme BARRAND**

Professeur et consultant, responsable de l'Institut d'Agilité des Organisations à Grenoble École de Management.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation du stage à chaud sur papier à l'issue du stage.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier son style de management,
- Intégrer les d'un management agile,
- Évaluer emporter l'adhésion finale.

PROGRAMME

1. Matérialiser son rôle de manager,
2. Développer des comportements agiles au sein de vos équipes,
3. Mettre en œuvre les leviers d'action pour faire converger les énergies dans l'environnement de l'entreprise,
4. Expérimenter le management agile.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Étude de cas, jeux de rôles, travail en sous-groupes, pédagogie inversée, feuille d'émergence.



INVITATION

UNIVERSITÉ DES MÉTIERS 2022

DATE ET LIEU :

Le 2, 3 & 4 Février 2022
Domaine du Lazaret, La Corniche, 223 Rue Pasteur Benoît,
34200 Sète.

INSCRIPTIONS :

Pour obtenir des renseignements et inscriptions, contactez Lyne ASSOULINE à secretariat@fredon-france.fr / 01.53.83.71.73.

Les inscriptions sont enregistrées par ordre chronologique. L'inscription à la formation n'est effective qu'après retour du bulletin d'inscription avec le règlement.

Le parcours de formation a une durée de 14h : l'offre de formation n'est pas sécable en sessions plus courtes.

En raison du nombre maximum de stagiaires par formation et de votre ordre d'inscription, vous pourrez être inscrits à vos choix secondaires voire tertiaires de formations et choisis par vous dès le bulletin d'inscription.

TARIFS :

Tarif stagiaires 14 H de formation (2 jours/ 2 nuits) : 890 €/pers net de taxe (chambre single).

Option panier repas mercredi et/ou vendredi : 15 €/pers net de taxe.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Virement ou chèque de participation à l'ordre de FREDON France à retourner avec l'inscription pour le 14 janvier à :
FREDON France
Secrétariat, UDM 2022
11 rue Lacaze, 75014 PARIS

RÉPONSE POUR LE 14 JANVIER 2021

Renseignements au 01.53.83.71.73
secretariat@fredon-france.fr

ANNULATION :

Nous nous réservons la possibilité d'annuler ou de reporter la formation, à défaut de participants en nombre suffisant et en cas de survenance de cas fortuit ou de force majeure. Toute annulation d'inscription par le stagiaire, doit parvenir à secretariat@fredon-france.fr avant le 24 janvier 2022 (soit le délai légal de rétractation 7 jours avant la formation). Dans le cas contraire, le montant intégral restera dû.

RESTAURATION :

Le prix du repas est inclus dans le coût de formation, sauf pour les repas ayant lieu avant et après la période de formation (mercredi midi-vendredi midi). Des paniers repas peuvent être commandés sur demande.

PARKING :

Le parking du domaine est à disposition gratuitement.

ACCÈS :

En train : TGV direct, gare SNCF Sète à 4 km, puis bus n° 3, arrêt Plan de la Corniche, ou taxi.

En voiture : autoroute A9, sortie Sète, dans Sète direction Béziers puis la Corniche.

En avion : aéroport Montpellier, navette vers gare SNCF Montpellier, puis train Sète, puis bus ou taxi.

ACCESSIBILITÉ

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation) : renseignements par mail au référent handicap : LABRUYERE Sarah (sarah.labruyere@fredon-france.fr ou par téléphone au 01.53.83.71.73).



FREDON
FRANCE

INSCRIPTION UDM 2022

Réponse attendue avant le 14 janvier 2022

**Règlement de participation à l'ordre de FREDON France
à retourner avec l'inscription à :**

**FREDON France
Secrétariat, UDM 2022
11 rue Lacaze
75014 PARIS**

**Les inscriptions seront ouvertes à partir du 5 janvier sur
le formulaire suivant : <https://forms.gle/kuwXJrybaGVXcn5h8>**

Attention, le nombre de personnes par formation étant limité, les attributions se feront aux premiers inscrits. Plusieurs vœux vous seront demandés dès l'inscription, au cas où le programme de votre 1^{er} choix serait déjà complet.



Règlement intérieur

FREDON France est un organisme de formation enregistré sous le numéro : 11754428775

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires inscrits à une session dispensée par FREDON France pour toute la durée de la formation suivie.

La formation peut avoir lieu soit dans les locaux de FREDON France soit dans des locaux extérieurs. Dans ce dernier cas, des dispositions particulières peuvent s'appliquer à la demande du gestionnaire du lieu.

FREDON France décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels, de toute nature, déposés par les stagiaires dans les locaux de formation.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres, en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

Les consignes d'incendie sont affichées dans les locaux de formation. Les stagiaires sont tenus d'exécuter, sans délai, l'ordre d'évacuation donné par l'animateur du stage ou par un salarié de l'établissement. Les consignes doivent être scrupuleusement respectées.

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner dans l'établissement en état d'ivresse, ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées ou toute autre substance dangereuse ou illicite.

Il est interdit de fumer et vapoter dans les locaux de formation, y compris dans les communs.

Il est interdit, sauf autorisation spéciale, de prendre ses repas dans les salles de formation.

Mettre les téléphones portables en mode silencieux pendant les sessions de formation. Les appels seront passés durant les pauses et si autorisation du formateur.

Tout accident ou incident survenu en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire concerné, ou les témoins, au responsable de l'organisme de formation.

Les stagiaires sont invités à se présenter au lieu de formation en tenue décente, et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme.

HORAIRES ET COMPLÉTUDE DE LA FORMATION

Les stagiaires sont tenus de respecter les horaires indiqués sur la convocation, et veillent à suivre l'ensemble de la formation.

En cas d'absence ou de retard au stage, le stagiaire doit prévenir le formateur ou le secrétariat de FREDON France. Une fiche de présence doit être signée par le stagiaire.

Il est demandé à chaque stagiaire de participer activement à la formation et de permettre l'expression de chaque participant, dans le respect de la diversité des pratiques, des points de vue et le cas échéant, des difficultés de quelques natures que ce soit.

RESPECT DES LIEUX ET DU MATÉRIEL

L'accès au lieu de formation est réservé au seul usage de formation. Les stagiaires ne sont pas autorisés à fréquenter d'autres parties des bâtiments, ni à faire pénétrer d'autres personnes.

Chaque stagiaire a l'obligation de respecter le matériel et les documents qui sont mis à sa disposition, exclusivement à des fins pédagogiques. Il devra les restituer en bon état après utilisation.

CONFIDENTIALITÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation.

Le contenu des échanges et des situations exposées lors des formations doit être considéré comme confidentiel.

L'ensemble des données numériques fournies par FREDON France à usage de formation reste la propriété de FREDON France.

La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un strict usage personnel.

Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation dispensée par FREDON France, et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier.

Tout agissement qui pourrait nuire à la sécurité des participants, ou au bon déroulement de la formation, considéré comme fautif par le responsable formation, sera stipulé à la personne, si besoin, à son employeur. Cela pourra conduire à l'exclusion de la formation sans dédommagement.

Pour toute question, contactez le responsable formation de FREDON France :

Sarah LABRUYERE : 07.68.06.89.71



Conditions générales de vente

PRÉAMBULE

FREDON France se réserve la possibilité de mettre à jour ses conditions de vente (CGV) à tout moment. Les conditions générales de vente en vigueur sont consultables sur le site internet : <https://fredon.fr/formations>.

Est Désigné dans les différents articles :

- Le contractant : le signataire en charge de la formation du contrat, le contractant pouvant être également le stagiaire
- Le stagiaire : la personne suivant la formation professionnelle continue

ARTICLE 1 – CLAUSE GÉNÉRALE

Les conditions générales de vente de formation définissent le cadre juridique dans lequel FREDON France commercialise ses formations. Nos prestations sont soumises aux présentes conditions générales de vente qui prévalent, sauf dérogation formelle, sur toute condition du contractant.

Cas particulier pour les collectivités publiques ou les services de l'État où le droit public trouve à s'appliquer selon leurs règles administratives lors de marché public.

Les formations s'adressent à des personnes majeures ayant la pleine capacité de contracter, professionnels ou particuliers, ainsi qu'aux personnes morales par l'intermédiaire de leur représentant.

Pour les salariés de plus de 16 ans, l'accord des parents devra être fourni.

Dans le cas de son acceptation, le contractant reconnaît n'avoir subi aucune pression de quelque forme que ce soit de FREDON France. FREDON France garantit de son indépendance et de son impartialité dans toutes les actions de formation.

Avant toute confirmation d'inscription, le contractant reconnaît avoir obtenu de la part de FREDON France, toutes les informations lui permettant de valider l'adéquation de la formation à ses besoins. Le cas échéant, il s'engage à répondre au questionnaire écrit permettant de contextualiser la formation.

Prise en compte des situations de handicap : FREDON France s'engage à étudier toute adaptation, logistique ou pédagogique, de ses formations afin d'en faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap. Il revient au contractant de contacter notre référent handicap qui traitera la demande de manière confidentielle.

ARTICLE 2 – APPLICATION DES CGV

Les présentes conditions générales de ventes s'appliquent aux prestations de formation professionnelle continue. Toute signature d'un bulletin d'inscription, d'un devis, d'un bon de commande ou d'une convention de formation implique l'acceptation des CGV.

ARTICLE 3 – FORMATION DU CONTRAT

1-Le devis, le bon de commande

Tout devis ou bon de commande sera établi sur les renseignements fournis par le contractant. Pour être pris en compte, le devis ou le bon de commande devra obligatoirement être accepté et signé par le contractant.

2-La convention de formation

Sur la demande du contractant, une convention de formation pourra être établie. Elle précisera les modalités de la formation ainsi que les objectifs pédagogiques. Pour être prise en compte la convention devra obligatoirement être signée par les deux parties.

Dans tous les cas, il sera demandé à chaque stagiaire de remplir et retourner la convention de formation accompagné, le cas échéant et si la réglementation l'oblige, de la photocopie d'une pièce d'identité. Ces documents sont obligatoires pour la prise en compte de l'inscription et seront à envoyer à : FREDON France 11 rue Lacaze 75014 PARIS ou par mail à : fredon-france@fredon-france.fr

ARTICLE 4 – LA PRESTATION DE FORMATION

FREDON France est un organisme de formation professionnelle continue et déclaré sous le N° 11754428775. Les dates, horaires et lieux des formations seront définies et indiquées au préalable à chaque stagiaire et/ou contractant afin que chacun puisse prendre les dispositions nécessaires pour le bon déroulement de la formation.

Le règlement intérieur de formation de FREDON France sera remis à chaque stagiaire qui devra s'en informer.

A l'issu du stage, le formateur remettra au stagiaire et/ou au contractant, une attestation de formation pour chaque personne formée et la feuille d'émargement pour les contractants souhaitant une attestation de présence du stagiaire. L'attestation ne sera délivrée qu'au stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation.

- Pour les formations dans les locaux de FREDON France, l'organisme de formation se réserve le droit de vérifier les conditions de réalisation de la formation notamment la qualité de la salle (sonorisation, projection, sécurité, accessibilité ...), voire de ne pas la maintenir si les conditions ne rentrent pas dans ses critères de qualité.

- Pour les formations en dehors de ses locaux, FREDON France sera amenée à faire respecter son règlement intérieur quant à l'usage de ses locaux.

- Pour les formations à distance, FREDON France, mettra tout en œuvre pour leur réalisation, selon les articles L6313-1 et suivant du Code du travail et D6313-3-1 du Code du travail.

Au terme de la formation, le stagiaire et/ou contractant s'engage à participer de manière objective aux actions d'évaluation.

Conditions générales de vente (suite)

ARTICLE 5 – DÉDIT, ABANDON, REMPLACEMENT

En cas de dédit par le contractant de moins de 7 jours francs avant le début de l'action, FREDON France se réserve le droit de facturer 50% du montant total de la formation à titre d'indemnité forfaitaire.

Les désistements devront être signalés et confirmés par écrit à FREDON France au plus tard 7 jours francs avant le début de la formation.

Sauf cas de force majeure concernant le stagiaire, toute annulation, abandon en cours de formation ou absence du stagiaire le jour de l'ouverture de la formation fera l'objet d'une facturation du prix du stage dans sa totalité.

Si le stagiaire interrompt la formation pour cas de force majeure, seules les prestations effectivement dispensées seront dues au prorata temporis de sa valeur.

En cas de nombre insuffisant de stagiaires, FREDON France se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation sans indemnité compensatrice. Le contractant sera prévenu 5 jours francs avant le début de la formation et ne fera pas l'objet d'une facturation.

ARTICLE 6 – EXCLUSION

Une mesure disciplinaire d'exclusion de la formation prise à l'encontre du stagiaire (cf. règlement intérieur formation de FREDON France) n'entraînera aucun remboursement. FREDON France remettra un courrier ou mail indiquant que le stagiaire est libéré de manière anticipée avec envoi de la copie à leur employeur. Il n'y a pas de proposition d'autre date de formation et la facturation est faite comme le prévoit l'article 5 des CGV.

ARTICLE 7 – FORCE MAJEURE

La responsabilité de FREDON France ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

ARTICLE 8 – TARIFS – PRIX

Les tarifs s'appliquent à tous les contractants à la même date. Ceux-ci pourront être revus à la hausse en cours d'année, après information auprès des contractants.

Sauf cas particulier des collectivités publiques ou des services de l'État pour lesquels les tarifs sont définis selon les règles administratives des marchés publics.

Les prix sont fixés lors de l'établissement du devis ou de la convention.

N.B : d'éventuels frais supplémentaires peuvent être facturés tels que des plateaux repas, photocopies, ...

Tout devis établi est valable pour une durée de 2 mois, sauf indication contraire.

Les prestations de professionnelles continues, comme définies par les articles L 6311-1 et L 6313-1 du Code du travail, réalisées par FREDON France sont exonérées de la Taxe sur la Valeur Ajoutée selon l'article L 261-4-4 du CGI.

ARTICLE 9 – MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement des prestations de formations professionnelles continues s'effectuera à l'achèvement de la formation sur émission de facture de FREDON France et dans un délai de 30 jours (date de facturation). Selon les formations, le paiement d'acompte pourra être demandé (ceci sera précisé dans le programme de formation).

Les règlements seront effectués soit par virement bancaire soit par chèque à l'ordre de FREDON France.

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu à des pénalités de retard. Le taux sera égal au taux appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente soit 10 points.

En sus des indemnités de retard, toute somme non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 € due au titre des frais de recouvrement. Articles 441-6, I alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce.

ARTICLE 10 – FINANCEURS – CAUTION

Les stages peuvent être financés directement par des OPCO. Les participants prendront alors en charge le coût résiduel de la formation. Il revient au contractant d'effectuer les démarches pour la demande de financement. L'accord de financement par l'OPCO doit être transmis lors de l'inscription définitive. Un chèque de caution de 158 € sera demandé au contractant en lieu et place du règlement complet de la formation. Cette caution sera restituée au contractant après remboursement de la totalité des frais de formation par le fond de formation de l'entreprise.

Cas particuliers : dans certains cas, FREDON France peut être amenée à demander au contractant une attestation d'acquiescement des cotisations aux fonds de formation dont il dépend. Si le contractant ne fournit pas cette attestation dans un délai de quinze jours francs, FREDON France se réserve le droit de facturer à posteriori, en sus des frais de formation initiaux, des frais complémentaires à hauteur de 20 € par journée de formation.

ARTICLE 11 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'ensemble des documents remis au cours de la formation constitue des œuvres originales et à ce titre sont protégées par le code de la propriété intellectuelle. En conséquence, le stagiaire s'interdit d'utiliser, copier, transmettre et généralement d'exploiter tout ou une partie de ces documents papiers et informatiques, sans l'accord préalable et écrit d'un responsable de formation de FREDON France faute de quoi FREDON France se réserve le droit d'engager des poursuites envers le contractant et à demander des dédommagements financiers.



Conditions générales de vente (suite et fin)

ARTICLE 12 – ARCHIVAGE ET PROTECTION DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

Les informations recueillies sur le contractant et/ou stagiaire font l'objet d'un traitement informatique réalisé par l'entreprise FREDON France et sont indispensables au traitement de sa commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des travaux commandés et des garanties éventuellement applicables à l'issue de ces travaux.

L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement de FREDON France, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du contractant et/ou stagiaire ne soit nécessaire.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, et par le Règlement Européen n°2016/679, le contractant et/ou stagiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou e-mail mentionnée ci-dessus, en joignant un justificatif de son identité valide.

En cas de réclamation, le contractant et/ou stagiaire peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Les parties s'engagent à respecter la confidentialité concernant toutes les informations de quelques natures qu'elles soient qui seraient portées à leur connaissance durant la formation ainsi que les informations portées à leur connaissance lors de la préparation des formations.

Avec son accord, le contractant pourra être cité en référence pour toute communication produite par FREDON France. Dans ce cadre, FREDON France pourra mentionner le nom du contractant, son logo et la nature de la prestation de formation professionnelle continue en accord avec les dispositions de confidentialité du paragraphe précédent.

ARTICLE 13 – RESPONSABILITÉ

FREDON France s'engage à mettre tout en œuvre pour la bonne exécution des prestations de formation commandées par le contractant. Cependant, FREDON France ne pourrait être tenue responsable de l'inefficacité d'un procédé, d'une méthode ou d'une technique appliqués ou conseillés dès lors que les moyens décrits dans l'offre et accepté par le contractant auront été mis en œuvre par FREDON France ou si des circonstances imprévisibles arrivaient.

Chacune des parties contractantes assume dans les conditions du droit commun, la responsabilité des dommages corporels, matériels ou immatériels causés par son personnel, ses biens ou ses procédés au personnel et aux biens de l'autre partie ainsi qu'aux tiers.

ARTICLE 14 – RÉCLAMATION ET LITIGES

Toute réclamation devra être adressée à FREDON France par courrier recommandé. En cas de difficulté ou de différend entre les parties au sujet de l'application des présentes conditions générales de vente de formation, de leur interprétation, de leur exécution et/ou de leur résiliation, les parties conviendront de rechercher une solution amiable avant de saisir le Tribunal compétent en vue du règlement du litige.

BONNE UNIVERSITÉ DES MÉTIERS



FREDON
FRANCE